

DELIBERATION
présentée lors de l'Assemblée Générale Statutaire de la CCI Haute-Savoie,
le Jeudi 15 Juin 2017

Délibération
Autorisation du Président de la CCI Haute-Savoie à confirmer l'association de la
CCI Haute-Savoie au Contrat de Ruralité Usse et Rhône

Contexte

La Communauté de Communes Usse et Rhône, issue de la fusion des intercommunalités de Seyssel, Frangy et la Semine, souhaite poursuivre et renforcer les collaborations déjà engagées depuis plusieurs années entre ces trois collectivités via le projet de territoire lancé en 2010, puis l'élaboration du SCOT. Afin de conforter cette stratégie de développement, cette Communauté de Communes a ainsi signé en mars 2017 avec l'Etat, ainsi qu'avec les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, un Contrat de Ruralité pour une durée de 4 ans (2017-2020).

L'objectif de cette démarche est de coordonner et structurer les politiques publiques à une échelle infra-départementale, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs sur des thématiques telles que la revitalisation des bourgs-centres, l'attractivité du territoire, les mobilités, la transition écologique, la cohésion sociale et l'accès aux services et aux soins. Cet outil permet de favoriser l'émergence et la poursuite de projets structurants sur ces 6 thèmes, mis en œuvre à travers différents plans d'actions et financés en partie dans le cadre des politiques contractuelles régionales et départementales.

L'association de la CCI Haute-Savoie à ce Contrat de Ruralité, tant au niveau des instances de réflexion que dans sa traduction opérationnelle sur le terrain (auprès des créateurs-repreneurs et des entreprises d'Usse et Rhône), doit être formalisé par une délibération votée en Assemblée Générale.

Il vous est proposé de valider la délibération suivante :

L'Assemblée Générale de la CCI Haute-Savoie, réunie en son Siège, à Annecy, le 15 juin 2017,

- après avoir entendu l'exposé de son Président Guy METRAL concernant le Contrat de Ruralité Usse et Rhône et l'association de la CCI Haute-Savoie à cette démarche,***
- après avoir pris bonne note que cette association n'implique pas d'engagement financier « automatique »,***
- étant entendu que dans le cadre des éventuels soutiens opérationnels que la CCI Haute-Savoie pourrait être amenée à déployer à destination des créateurs-repreneurs et des entreprises de ce territoire, le Bureau aura à se prononcer sur la contribution technique et/ou financière allouée pour chacune de ces actions d'accompagnement,***
- décide d'autoriser le Président de la CCI Haute-Savoie à confirmer la participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie au Contrat de Ruralité Usse & Rhône.***

.../...

Résultat du vote

Quorum : 20

Nombre de membres : 39

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 25

Nombre de voix pour : 25

BON Franck, BOURRET Marie-Elisabeth, BOUVERAT Marie-Christine, BUCHHOLZER Jean-François, CARRIER Philippe, CECCON Christophe, COLLARD-FITTE DE SOUCY Renaud, DETURCHE Thierry, DUFOUR Annie, FEDELE Claude, FRANQUET Evelyne, GIRAUD David-Alexandre, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, MONOD Grégory, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, PLANCHAMP Marie-Pierre, POCHARD Olivier, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard.

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de refus de vote : 0

Le Secrétaire
Thierry DETURCHE



Le Président
Guy METRAL

